



**EN CE
MOMENT ...**

FORÊT RÉGIONALE DE FERRIÈRES

Arbres dépérissant : travaux de sécurité

Pantin, le 30 mai 2022

Du 13 juin au 8 juillet, des travaux de sécurité vont se dérouler en Forêt régionale de Ferrières. Ils sont pilotés par l'Agence des espaces verts, aménageur et gestionnaire.

Ils se dérouleront au cœur de la forêt, le long des allées forestières, et le long du CD 10 au sud-est du massif à Hermières. L'essentiel du chantier va consister à retirer des arbres secs sur pied et dépérissant, par exemple des frênes chalarosés*, à Hermières. Cette intervention a été décidée suite à la dernière tournée de sécurité (voir encadré).

* La Chalarose du frêne est une maladie provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), originaire d'Asie. Aucun traitement n'existe à ce jour. Ne concerne que les frênes et n'est pas contagieuse à d'autres essences. Entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.

Les « tournées de sécurité » :

un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers de l'AEV effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et/ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic.

La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.



**Pour la sécurité de tous,
il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux.**

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

f **🐦** **@aeviledefrance**